

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 — IDENTIFICATION

Nom du produit : BROMOXYNIL 240 EC

Numéro d'enregistrement LPA : 32622

Type de produit : Herbicide

Fournisseur :
Albaugh, LLC
1525 NE 36th St.
Ankeny, IA 50021
1-800-247-8013

TELEPHONE D'URGENCE # :
1-800-424-9300 (CHEMTREC)

SECTION 2 — IDENTIFICATION DES RISQUES

Dangers physiques : Liquide inflammable Catégorie 4

Dangers pour la sante :

Lésions oculaires graves	Catégorie 1
Irritation de la peau	Catégorie 2
Sensibilisant cutané	Catégorie 1A
Toxicité aiguë (Oral)	Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation)	Catégorie 4

Dangers environnementaux : Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu. Catégorie 1

Mot Signal : DANGER

Déclarations de danger : Liquide combustible. Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Nocif en cas d'ingestion. Nocif si inhalé. Peut-être nocif au contact de la peau. Très Toxique pour la vie aquatique.



Conseils de prudence :

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange / le chargement. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever. Après utilisation, se laver les mains et toute autre peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Nocif en cas d'ingestion. Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole toxiques pour les organismes aquatiques.

SECTION 3 — COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants dangereux	N° CAS	% Pondéraux
Bromoxynil (présent sous forme d'ester octanoate)	1689-99-2	30-35
Distillats de pétrole (contient) *	64742-94-5	60-65
*Naphtaline	91-20-3	8-9

Contenu exprime sur l'étiquette du produit
Bromoxynil (présent sous forme d'ester octanoate)..... 240 g/L

SECTION 4 — PREMIERS SECOURS

En cas d'ingestion : appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide a la personne. Ne faites rien par la bouche a une personne inconsciente.

Si les yeux sont ouverts : rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de peau ou d'habillement : enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : déplacer la personne a air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique.

SECTION 5 — MESURES DE LOTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Procédures spéciales de lotte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies

de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair > 98 °C

Conditions d'inflammabilité : Peut brûler en cas d'incendie.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Evaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

Echelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Leger 2 = Modère 3 = Sérieux 4 = Grave

SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées a la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Eviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affecte dans un conteneur ferme et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Apres utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Entreposage : Conservez le récipient à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

Composante	TWA*	STEL*	Note
Octanoate de bromoxynil	0.21 mg/m ³	N/E	Recommandation du fournisseur
Distillats de pétrole (contient) *	50 mg/m ³	N/E	Recommandation du fournisseur
*Naphtaline	-	-	-

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

NE =Non établi

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Equipement de protection individuelle : Tous les manipulateurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. En outre, porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un tablier résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange et de chargement. L'équipe de terrain et les préposés au mélange / chargement doivent porter des lunettes de protection ou un écran facial supplémentaires lors du mélange / chargement, du nettoyage et des réparations.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification.

Apparence (état physique, couleur, etc.)	Liquide ambre foncé
Odeur	Hydrocarbure aromatique comme
Seuil d'odeur	Pas disponible
pH :	3.2-4.2
Point de fusion :	Pas disponible
Point de congélation :	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	>98°C (200°F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Pas disponible
Limites d'explosivité :	Pas disponible
Pression de vapeur	<1 x 10 ⁻⁴ mPa (40°C) (octanoate de bromoxynil)
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité	1.10 – 1.13 g/mL (9.2-9.4 lb/gal)
Solubilité :	Émulsifiants
Coefficient de partage :	log Pow= 5.4 (pH 7) (25°C) (octanoate de bromoxynil)
La température d'auto-inflammation :	Pas disponible
La température de décomposition	Pas disponible
Viscosité:	6.0 cSt (20°C)

SECTION 10 — STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

Matières incompatibles : Eviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le bromure d'hydrogène ou d'autres composés du brome, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

SECTION 11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

DL₅₀ aigue par voie orale :	>700 mg/Kg
DL₅₀ dermique aigue :	>5,050 mg/Kg
Influence aigue DL₅₀ :	>1.1mg/L
Corrosion / irritation de la peau	Modérément irritant
Domage ou irritation des yeux graves	Sévère

Sensibilisation cutanée : Sensibilisant de contact potentiel

Mutagénicité : Tout porte à croire que le bromoxynil n'est pas mutagène. Les produits similaires au composant hydrocarboné ne sont pas considérés comme mutagènes.

Cancérogénicité : Le phénol de bromoxynil a été classé par le US EPA dans le groupe C, cancérogène possible pour l'homme. Les produits similaires au composant hydrocarboné ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.

Toxicité pour la reproduction : Des études sur la reproduction animale réalisées avec du bromoxynil phénol et de l'octanoate de bromoxynil indiquent qu'il n'y a pas de sensibilité accrue des jeunes par rapport aux animaux mères.

Toxicité pour le développement / tératogénicité : Pas disponible

SECTION 12 — INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Cette section est destinée aux écotoxicologues et autres spécialistes de l'environnement. Les données obtenues sur des produits similaires et sur des composants sont résumées ci-dessous.

Écotoxicité : (technique)

Toxicité aquatique :

Truite arc-en-ciel:	96-Heures LC ₅₀ (mg/L)	0.041
Poisson-lune Bluegill:	96-Heures LC ₅₀ (mg/L)	0.006
Daphnia:	48-Heures EC ₅₀ (mg/L)	0.46
Allègues: Selenastrum	120-Hpur EC ₅₀ (mg/L)	0.22
Allègues: Navicula	120- Heures EC ₅₀ (mg/L)	0.043

Toxicité aviaire

Bobwhite caille:	Oral LD ₅₀ (mg/kg).....	170
	5-d Dietary LC ₅₀ (ppm).....	1315
Le canard colvert:	Oral LD ₅₀ (mg/kg)	2350
	5-d Dietary LC ₅₀ (ppm).....	2150

Toxicité des arthropodes :

Abeille:	LD ₅₀ >100 µg/ Abeille (contact)
	LD ₅₀ 94 µg/ Abeille (oral)

Toxicité pour les organismes du sol, invertébrés :

Ver de terre:..... Pas de données.

Persistance et dégradabilité : L'octanoate de bromoxynil se dégrade facilement en bromoxynil phénol par hydrolyse abiotique, dégradation photolytique et métabolisme à médiation microbienne, en milieu aérobie et anaérobie. Des demi-vies représentatives dans le sol sont de 2 jours pour l'octanoate et de 14 jours pour le phénol.

Potentiel de bioaccumulation : L'octanoate de bromoxynil peut se bioaccumuler mais se dépurera.

Mobilité dans le sol : potentiel de mobilité modère a élevé, mais rapidement dégrade.

Autres effets indésirables : Aucune donnée.

SECTION 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

SECTION 14 — INFORMATIONS DE TRANSPORT

Les données fournies dans cette section sont données à titre indicatif. Veuillez appliquer les réglementations appropriées afin de classer correctement votre envoi pour le transport.

Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (BROMOXYNIL), Classé 9, PE III

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

Description du DOT des Etats-Unis :

≤134 gallons par paquet complet

Non réglemente

> 134 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (naphtaline), 9, III, RQ

Transport par eau IMDG:

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (Octanoate de bromoxynil), 9, III, RQ, Polluant marin

IATA:

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (Octanoate de bromoxynil), 9, III, RQ, Polluant marin

SECTION 15 — INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requises pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les informations de danger requises sur l'étiquette du produit antiparasitaire :



ATTENTION POISON
AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

SECTION 16 — AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est conçue pour être conforme au système général harmonisé (SGH) de la classification du risque chimique. Les informations données ici ne sont pas nécessairement exhaustives, mais représentent des données pertinentes et fiables. Suivez toutes les réglementations locales / régionales / nationales / internationales.

Classement HMIS : 2 Santé ; 2 inflammabilité ; 0 réactivité

0 = Risque minimal, 1 = Risque léger, 2 = Risque moyen, 3 = Risque grave, 4 = Risque extrême

Cette fiche de données de sécurité (MSDS) a des objectifs différents et ne remplace ni ne modifie la norme de réglementation de la lutte antiparasitaire approuvée (ARLA) - étiquetage du produit (attaché au contenant du produit et l'accompagnant). Cette fiche signalétique fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement aux employeurs, employés, intervenants d'urgence et autres personnes manipulant de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit, tandis que l'étiquetage fournit ces informations spécifiquement pour une utilisation normale du produit. L'utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont régis par l'étiquetage des produits et la législation provinciale. Toutes les informations nécessaires et appropriées sur la précaution, l'utilisation, le stockage et l'élimination sont indiquées sur cet étiquetage. L'utilisation d'un pesticide d'une manière non prescrite sur l'étiquette approuvée par l'ARLA constitue une infraction à la loi fédérale.

Préparé par : Albaugh, LLC

Date de préparation : 04/10/2019

Date de révision : 04/10/2019

Révisé pour : Première version